

DES MESURES FORTES EN FAVEUR DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES

Le 17 juin dernier l'assemblée départementale a voté le budgetaire supplémentaire. Un nouveau acte budgétaire positif et dynamique, en direction de l'économie locale, en direction aussi des plus fragiles.

Ainsi, une enveloppe supplémentaire de plus de 7 millions d'euros a été affectée pour des opérations nouvelles en investissement, qui concernent principalement des travaux sur le réseau routier, la réflexion d'ouvrages d'art, des travaux dans les collèges pour les rendre plus accessibles, plus économes en matière d'énergie, mais aussi de nouveaux équipements artistiques, pour nos collèges, des travaux de consolidation de la tour nord-ouest du château de Valençay. En fonctionnement aussi de nouvelles dépenses sont inscrites, et portent sur l'aide de la collectivité à La Bercherie Football, à l'association de Châteauroux-Ville, et à la Fédération Française d'athlétisme que nous soutenons pour l'organisation des championnats du monde à Châteauroux, à l'Établissement Public Aéroport de Châteauroux-Déols. Parmi les mesures nouvelles, l'installation de bornes électriques pour les véhicules de la collectivité, une subvention au TDG dans le cadre de l'école républicaine

aut le déploiement de l'hydrogène, et 250 000 € destinés à abonder le nouveau fonds dédié aux projets de développement des musées départementaux répondant aux besoins de plusieurs collectivités.

Le chapitre famille et solidarité nécessite une somme supplémentaire de 2,6 millions d'euros notamment pour le financement de l'allocation de RSA (principalement en raison de la décision de l'État au 1^{er} avril 2018 imposant une revalorisation de 1,6 %), de la hausse du nombre de jeunes de placement des jeunes de la Mineurs Non Accompagnés et des frais de séjour des personnes âgées en établissement.

Parallèlement, l'important chapitre de déploiement de la fibre à domicile se poursuit avec un objectif ambitieux de couverture de territoire à 100 % d'ici 2024-2025.

Toutes ces actions structurantes s'inscrivent pleinement dans la démarche d'attractivité lancée ces derniers mois et dont l'objectif est de valoriser notre département autour de l'ensemble de ses atouts locaux et d'attirer de nouveaux habitants. Cette démarche est arrivée au terme de sa première étape. Une deuxième phase va débuter avec la création d'une agence dédiée à

la rentrée.

L'assouplissement des règles s'inscrit également au programme de la rentrée. Nous souhaitons une concertation large avec le Préfet, la Gendarmerie, la Police, les associations de sécurité et de prévention routière et les élus pour déterminer ensemble les routes qui passeront à 90 km/h.

Le Département est une collectivité de confiance, une collectivité responsable qui fait face à ses obligations sans augmenter les impôts et qui maintient son budget permettant d'offrir d'importantes possibilités d'investissement et de mener projets innovants. Surtout, la politique menée est résolument tournée vers la proximité et s'adapte aux besoins de toutes les communes et de l'ensemble des Indriens.

Le groupe des élus de la Majorité départementale : Nadine BELLURD, Régis BLANCHET, Michel BLIN, Gérard BLONDEAU, Michel BLONDEAU, Michel BRUN, Serge DECCOURT, Claude DOUCET, Mireille DUPUY, Marc FLEURY, Jean-Yves HEGON, Marie-Jeanne LAFARDMAIE, Gérard MAYNARD, Frédérique MESAUCHE, Chantal MORELME, Françoise PERROT, Florence PETITET, Michèle SELLERON

L'ÉCOLOGIE EST-ELLE UNE PRIORITÉ DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL ?

À l'heure où le dérèglement climatique impacte les populations les plus vulnérables et mobilise les jeunes générations, à l'heure où le Département s'engage dans un projet d'attractivité, nous nous interrogeons sur son implication dans la transition écologique.

Certes, quelques actions sont menées pour la transition énergétique, certes, à l'heure la protection des espaces naturels sensibles mais ce n'est que

la traduction de la loi, pas un projet politique.

Le Département perçoit les enjeux de la transition énergétique notamment (FER), il doit en retour avoir un rôle actif par un soutien participatif aux initiatives locales, dans le cadre d'un projet départemental : énergies renouvelables, promotion d'une agriculture durable par l'appropriation des infrastructures de tous les collèges de l'Indre, etc...

En s'engageant, dans la transition écologique, le Département répondrait également à son rôle social, parce que ce sont les plus démunis qui subissent le plus.

L'urgence climatique est également une urgence sociale.

Le groupe des élus républicains de gauche du Conseil Départemental : Lucie MARBERG, Jean-Claude BLIN, Michel BERGHAULT, Mélanie CHAPUIS, Jocelyne GIRAUD, Jean-PETITPRETRE

TRIBUNE LIBRE

Tribune libre de juillet 2019

1 DOCUMENT Publié le 21 juillet 2019



Tribune libre de juillet 2019

PDF - 98.45 Ko



DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Place de la Victoire et des Alliés CS20639
36020 Châteauroux

Lundi au Vendredi : 8h30 à 12h30 - 14h à 17h30

02 54 27 34 36